

**FICHE INSCRIPTION GARDERIE**

**Toute inscription à la garderie doit faire impérativement l'objet d'un livret périscolaire.**

Ce document est **obligatoire** et téléchargeable sur [grandreims.fr](http://grandreims.fr)  
Rubrique > Le Grand Reims > Les Pôles > Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims

Nom et prénom du responsable légal : ..... Tél. : ...../...../...../...../.....  
 Mon enfant va à la garderie de : (*inscrire la commune*).....  
 Nom et prénom de l'enfant : ..... Classe : .....

⚠ Mettre une croix dans chaque case (1 case = 1jour), délai d'inscription = 8 jours calendaires  
 Tarif actuel : 1.54 € (0.77€ à compter du deuxième enfant)

	SEMAINE	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
		Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
35	Du 2 au 3 septembre								
36	Du 6 au 10 septembre								
37	Du 13 au 17 septembre								
38	Du 20 au 24 septembre								
39	Du 27 septembre au 1er octobre								
40	Du 4 au 8 octobre								
41	Du 11 au 15 octobre								
42	Du 18 au 22 octobre								
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>									
45	Du 8 au 12 novembre								
46	Du 15 au 19 novembre								
47	Du 22 au 26 novembre								
48	Du 29 novembre au 3 décembre								
49	Du 6 au 10 décembre								
50	Du 13 au 17 décembre								
<b>VACANCES DE NOËL</b>									
1	Du 3 au 7 janvier								
2	Du 10 au 14 janvier								
3	Du 17 au 21 janvier								
4	Du 24 au 28 janvier								
5	Du 31 janvier au 4 février								
<b>VACANCES D'HIVER</b>									
8	Du 21 au 25 février								
9	Du 28 février au 4 mars								
10	Du 7 au 11 mars								
11	Du 14 au 18 mars								
12	Du 21 au 25 mars								
13	Du 28 mars au 1er avril								
14	Du 4 au 8 avril								
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>									
17	Du 25 au 29 avril								
18	Du 2 avril au 6 mai								
19	Du 9 au 13 mai								
20	Du 16 au 20 mai								
21	Du 23 au 25 mai								
22	Du 30 mai au 3 juin								
23	Du 7 au 10 juin								
24	Du 13 au 17 juin								
25	Du 20 au 24 juin								
26	Du 27 juin au 1er juillet								
27	Du 4 au 5 juillet								

TOUTE INSCRIPTION EN CANTINE CONSTITUE UNE ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET ENGAGE FINANCIÈREMENT LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

**Date et signatures des 2 représentants légaux :**